

Rapport annuel 2021 de la Fondation Serenitas

Fondée il y a sept ans, la Fondation Serenitas a pour but de promouvoir et soutenir, par des dons, les soins palliatifs de l'HFR, en particulier les activités et les prestations non financées par l'assurance obligatoire des soins ni par d'autres assurances sociales. Il est dès lors de la mission du Conseil de Fondation de fournir ce soutien entre autre sur la base des demandes et de propositions de l'unité des soins palliatifs dans le but d'accompagner le patient, sa famille et ses proches durant la phase terminale de la maladie, ainsi que par la prise en charge des difficultés sociales et relationnelles.

Grâce à l'argent récolté, la Fondation a déjà pu soutenir nombre d'activités de même que l'acquisition de matériel pour des bénévoles intervenant dans ces unités. Sans le dévouement des bénévoles, la plupart des projets ne pourraient se réaliser. Leur disponibilité et leur engagement exemplaires sont essentiels au succès des ateliers et des activités créatives qui sont également proposés dans le cadre de l'accueil de jour ouvert aux personnes en situation palliative qui vivent à domicile. Qu'ils soient vivement remerciés !

La Fondation Serenitas se réjouit de la concrétisation des projets retenus depuis son lancement et exprime toute sa reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont permis et œuvré à leur succès. Un merci particulier au Docteur Boris Cantin qui a largement soutenu l'action de la Fondation au bénéfice de tous les patients fribourgeois.

Tout comme en 2020, l'année 2021 fut particulière tant pour l'unité des soins palliatifs que pour la Fondation. Principalement en raison des contraintes liées à la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'assurer dans toute la mesure souhaitée l'ensemble des activités et des prestations prévues à la Villa St-François qui depuis l'an dernier a vu sa capacité augmentée de six lits avec l'ouverture de sa résidence palliative pour les longs séjours que Serenitas soutient également.

Même si les aides furent plus modestes durant l'année sous revue, la Fondation est heureuse d'avoir à nouveau contribué à la poursuite avec succès de ces moments privilégiés d'intégration et d'animation que sont les ateliers artistiques, de cuisine, de musique et de zoothérapie.

L'année écoulée fut également l'occasion pour la Fondation d'avancer sur de nouveaux projets, entre autre celui de la réalisation d'un jardin thérapeutique dans l'espace extérieur de la Villa St-François. Ce projet, agrémenté par un étang, une fontaine, un potager et des fleurs ainsi qu'un lieu de choix pour les insectes, a reçu le soutien de la LORO et de multiples donateurs. Il consiste pour le patient en un avantage de bien-être et permet de plus une utilisation didactique et conviviale des alentours de la Villa.

Le Conseil de Fondation dont la composition n'a subi aucun changement au cours de l'exercice écoulé a pu se réunir à trois reprises en 2021 malgré la pandémie. Comme par le passé il a travaillé en parfaite harmonie et cela mérite reconnaissance. Outre le suivi des dossiers, il s'est penché sur le développement de nouveaux projets, les moyens d'une visibilité accrue et la recherche de fonds supplémentaires dans l'objectif de satisfaire au mieux sa mission ainsi que de répondre aux attentes des donateurs et des bénéficiaires.

Bien que les temps furent peu propices au partage et aux rencontres, il s'est réjoui de la saine poursuite des activités de la Fondation de même que de la concrétisation des projets développés et remercie toutes celles et ceux qui ont permis et œuvré à leur succès de même qu'à leur financement. Mais il y a encore beaucoup à entreprendre. Serenitas a toujours besoin de vous et lance un nouvel appel à la générosité de ses donateurs. Les membres du Conseil de Fondation dont vous trouvez la liste ainsi que leurs coordonnées sur le site internet de la Fondation www.serenitas-fr.ch se tiennent à votre entière disposition pour vous informer davantage.

En soutenant la Fondation Serenitas vous contribuez activement au projet d'accompagnement des soins palliatifs offerts à toute personne atteinte d'une maladie grave et à ses proches. Toute participation permettra alors d'ajouter de la vie aux jours lorsqu'il n'est plus possible d'ajouter des jours à la vie.

Au nom du Conseil de Fondation
Yves Menoud, président